Conseil Municipal d'Enfants

Rouans info N° 83

Votre commune au cœur de Retz • Bulletin municipal Juillet / Août / Septembre 2023

Commémoration 8 mai

Les P'tites Fripouilles

ROUANS
VOTRE COMMUNE AU CŒUR DE RETZ

Infos mairie

• Mairie
Place de la Poste, 44640 Rouans - 02 40 64 24 27 - accueil@rouans.fr
Lundi : 14h à 17h - Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 09h à 12h/14h à 17h
Samedi : 09h à 12h **Attention, fermé le samedi à partir du 10 juillet et ce jusqu'au 27 août 2023 inclus**

• Service Urbanisme :
Lundi : 14h à 17h - Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

• Services techniques :
Rue du Chêne Rond - 44640 Rouans - Tél. 02 40 64 17 68

• Objets trouvés :
Se renseigner à l'accueil de la mairie ou consulter le site internet

• CCAS : (Centre Communal d'Action Sociale)
Place de la Poste - 44640 Rouans
Lundi : 14h à 17h - Mardi, vendredi : 09h à 12h / 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02 40 64 24 27

• Espace Cœur en Scène :
Allée de la Cure - 44640 Rouans
Tél. 02 40 64 18 32 - spectacles@rouans.fr

• Bibliothèque municipale
18, rue du Vieux Port - 44640 Rouans
Tél. 02 40 64 28 42 - bibliothequerouans@gmail.com
Mercredi : 16h00 à 18h00 / Vendredi : 16h30 à 18h00
Dimanche : 10h30 à 12h

• Salle des loisirs Allée de la Cure

• Maison des associations Allée de la Cure

• Equipements sportifs
Salle omnisports : rue Joseph Nau
Terrains de tennis : allée de la Cure et route de Chéméré
Terrain de football & Terrain multisports : route de Chéméré

Nombre d'habitants (chiffre INSEE 2022) : 3 107
Superficie : 3 773 hect. **2 rivières :** l'Acheneau et la Blanche
Répartition : 3,78% habitation, 57,46% espace agricole, 2,24% parc entreprise, 36,52% espace protégé dont 3,52 % d'espace classé

Suivez nous sur www.rouans.fr ou sur mairie de rouans

Sommaire

Editorial . . . . . p. 03
Infos municipales . . . . . p. 04
Délibérations du conseil municipal . . . . . p. 07
Infos locales . . . . . p. 09
Vous avez la parole . . . . . p. 11
Etat civil . . . . . p. 11
Infos culturelles . . . . . p. 12
Infos associatives . . . . . p. 13
Agenda des évènements . . . p. 16
Infos scolaires . . . . . p. 16
Le mot de l'autre liste . . . . . p. 16
Infos Pornic Agglo Pays de Retz . . . . . p. 17
Infos diverses . . . . . p. 19
Infos pratiques . . . . . p. 20

"Rouans Info"
Journal d'informations municipales
N°83 - Juillet/Août/Septembre 2023
Directeur de la publication : Jacques Ripoche
Comité de rédaction : Jacques Ripoche
Carole Bras – Gwenaëlle Mainguy-Guyot
Création maquette & mise en page : C. Fournier
Crédits photos : Mairie de ROUANS
Parution trimestrielle - Tirage 1500 ex.
Diffusion Mairie de Rouans
Journal imprimé par ADUNAT COMMUNICATION sur papier issu de forêts gérées écologiquement et durablement

Papier recyclé

Chères Rouansaises,
Chers Rouansais,

A l'aube de l'été et des beaux jours qui s'annoncent pour le plaisir du plus grand nombre, synonymes de vacances au soleil et de pause bien méritées dans la période difficile que nous vivons actuellement face aux bouleversements du monde, il me parait important de revenir sur les évènements récents qui se sont déroulés sur nos territoires habituellement paisibles. Que ce soient l'incendie volontaire de la maison du maire de Saint Brévin ou les dégradations de cultures maraîchères sous serres le dimanche 11 juin, ces comportements extrémistes, condamnables par leur violence, les atteintes aux biens privés et aux personnes publiques, ne sont pas tolérables dans un Etat de droit car ils mettent en danger les fondements de notre démocratie. Chaque citoyen a bien évidemment la liberté d'exprimer ses convictions, mais en respectant le cadre et les règles de notre République. Ce qui est arrivé à Saint-Brévin, Saint Colomban, Pont-Saint-Martin et Nantes pourrait également se produire sur notre territoire, et c'est pourquoi je tiens à exprimer toute ma solidarité envers les élus des communes directement impactées par ces mouvements contestataires.

Changement climatique : dans quel monde vivrons nous demain ?

Il est aujourd'hui largement accepté, d'un point de vue scientifique, que le changement climatique et ses conséquences, particulièrement ressenties en 2022 et 2023, soit causé par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et lié essentiellement aux activités humaines : combustion des énergies fossiles, pollution industrielle, agriculture intensive, déforestation... Ces changements climatiques actuels associés à une augmentation de la température moyenne de la planète et à une recrudescence des événements climatiques extrêmes (vagues de chaleur, sécheresses, inondations...) doivent nous interpeler dès maintenant sur nos comportements et sur l'orientation de nos politiques locales afin d'en réduire les effets sur notre environnement, nos économies et notre santé.

Pour en réduire les effets, de nombreuses actions peuvent être mises en œuvre au niveau individuel et à l'échelle locale, sous l'impulsion des collectivités territoriales :

· Développer l'utilisation des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne ;

· Promouvoir des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement ;

· Adopter des modes de transport durables comme la marche, le vélo, les transports en commun ;

· Encourager une utilisation rationnelle de l'eau dans les activités quotidiennes ;

· Encourager la plantation d'arbres et la protection des espaces verts pour réduire les ilots de chaleur et améliorer la qualité de l'air ;

· Limiter l'artificialisation des terres et renaturer les espaces artificialisés quand cela est possible...

Toutes ces actions sont engagées pour être promues et mises en œuvre sur notre territoire dans les années qui viennent. La commune réfléchit à l'adaptation locale de ces mesures et financera une partie d'entre elles. Elles ont bien sûr un impact direct sur nos finances publiques en terme de coût mais assureront la nécessaire transition écologique au profit des générations futures.

Une gestion rigoureuse des finances publiques

L'accroissement significatif des dépenses de fonctionnement de la collectivité en 2022 (+11% par rapport à 2021) et 2023, lié à l'inflation, l'accroissement des charges de personnel et au coût de l'énergie, doivent nous amener à agir avec prudence et de manière rigoureuse dans notre politique d'investissement, en définissant nos priorités sans rogner sur les investissements qui permettront de contenir la facture énergétique.

Les finances de la commune sont saines et ont dégagé respectivement 281 000 € et 306 000 € d'excédents de fonctionnement en 2021 et 2022, excédents entièrement virés en section investissement pour financer notre politique de développement. Avec un service de la dette relativement faible en 2021, la commune dispose d'une capacité d'emprunt qui lui permettra de mener à bien cette politique.

Les grands projets sur lesquels nous nous sommes engagés sur ce mandat sont notamment la rénovation énergétique de nos bâtiments publics et le développement des énergies renouvelables, l'aménagement du cœur de bourg et le développement des voies douces cyclables dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du département.

Election sénatoriale : désignation des délégués municipaux

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans au suffrage universel indirect par un collège d'électeurs sénatoriaux appelés aussi « grands électeurs ». Il s'agit d'un collège électoral composé dans chaque département de délégués de droit (députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux) et de délégués élus.

Le 9 juin 2023, le conseil municipal a désigné les délégués qui feront partie du collège électoral appelé à élire dans un 2ème temps les 170 sénateurs le 24 septembre 2023.

La liste des délégués élus par le conseil municipal est composée du maire, de ses six adjoints, lesquels sont suppléés par quatre conseillers.

Avant de conclure mon édito, je souhaiterais répondre aux conseillers de l'opposition qui ne manquent pas de verve, parfois indélicate, dans les propos qu'ils tiennent, dans ce bulletin ou par voie de presse. Propos souvent inexacts, dont pour certains un démenti a été demandé, ou décontextualisés à des fins de critique de la gestion des instances municipales ou des actions portées par les élus. Votre démarche est de « participer à la vie de la commune » et vous êtes là pour « construire quelque chose » et apporter un « autre point de vue, pas forcément pour ou contre, mais toujours dans un débat constructif ». Eh bien, banco, changez d'attitude, mettez de côté cet esprit revanchard qui amène à tout critiquer systématiquement. « La critique est aisée, mais l'art est difficile » (Ph.Néricault).

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été et d'agréables vacances en famille et entre amis.

Prenez soin de vous et des autres.

Le Maire, Jacques RIPOCHE

Comptes Administratifs Communaux 2022

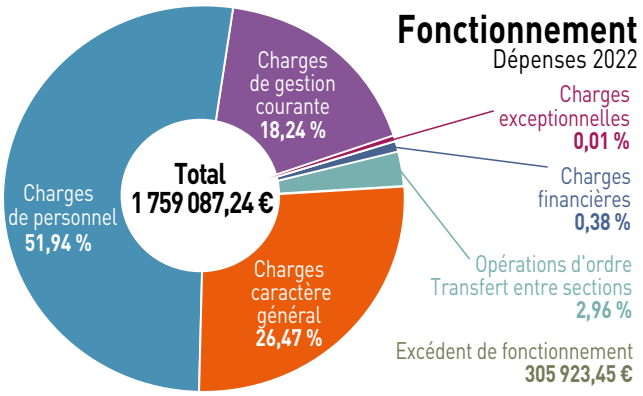

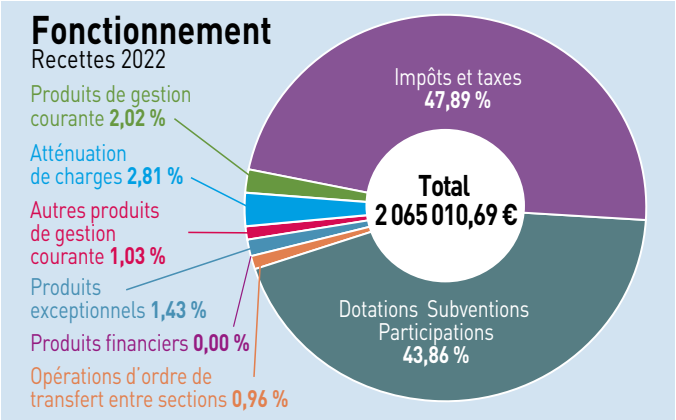

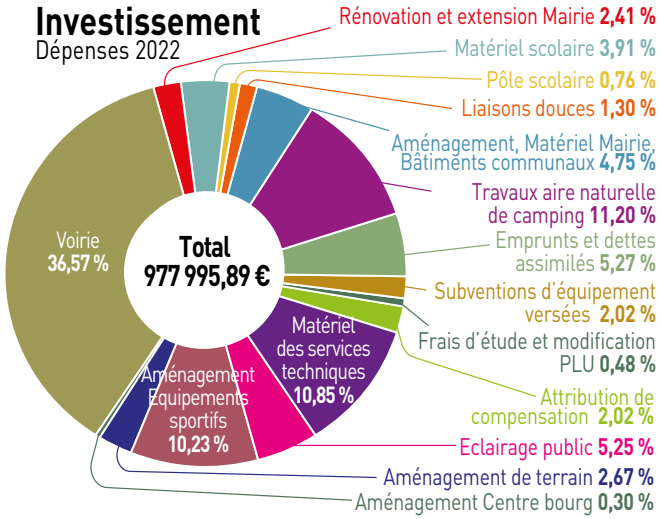

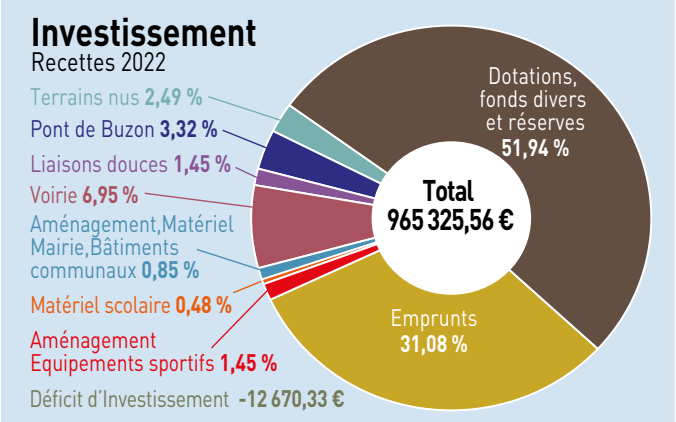

Budget Communal Primitif 2023

Fonctionnement Dépenses	Propositions
Charges à caractère général	660 780,00
Charges du personnel	1 030 600,00
Charges de gestion courantes	347 810,00
Charges financières	36 000,00
Charges exceptionnelles	500,00
Opération d'ordre transfert entre sections	32 746,44
Virement à la section investisssement	138 970,56
Total Dépenses	**2 247 407,00**

Fonctionnement Recettes	Propositions
Produits de gestion courante	118 462,00
Impôts et taxes	1 106 575,00
Dotations, subventions, participations	915 212,00
Autres produits de gestion courante	52 400,00
Atténuation des charges	35 000,00
Opération d'ordre transfert entre sections	19 758,00
Total Recettes	**2 247 407,00**

Investissement Dépenses	Propositions
Matériel des services techniques	36 888,00
Eclairage public	17 464,65
Aménagement du cimetière	29 086,00
Aménagement Equipements sportifs	2 507 680,00
Aménagement du centre bourg	17 925,00
Aménagement urbain	11 000,00
Rénovation et extension de la Mairie	10 000,00
Aménagement de terrain	66 868,27
Eolien	3 000,00
Liaisons douces	107 432,16
Travaux Aire naturelle de camping	22 000,00
Voirie	574 056,29
Matériel scolaire	1 000,00
Matériel de sport	2 800,00
Pôle scolaire	19 000,00
Travaux de l'Eglise	11 000,00
Réserves foncières	104 000,00
Salle de spectacles	10 100,00
Aménagement et matériel Mairie et bâtiments communaux	192 345,79
Travaux effectués d'office	2 000,00
Frais liés document urbanisme	26 346,83
Attribution de compensation d'investissement	19 758,00
Dépenses financières dont emprunts	124 958,00
Total Dépenses	**3 916 708,99**

Investissement Recettes	Propositions
Aménagement Equipements sportifs	1 290 452,00
Aménagement du centre bourg	7 500,00
Rénovation et extension de la Mairie	3 900,00
Aménagement de terrain	65 777,00
Liaisons douces	58 900,00
Travaux Aire naturelle de camping	16 000,00
Voirie	231 200,00
Matériel scolaire	10 000,00
ZAC du Grand Chemin	10 000,00
Aménagement et matériel Mairie et bâtiments communaux	24 144,22
Travaux effectués d'office	2 000,00
Emprunts	
Opérations financières	2 196 835,77
Total Recettes	**3 916 708,99**

Municipalisation cantine

A la prochaine rentrée, le restaurant scolaire sera municipalisé.

La collectivité remercie chaleureusement l'association « les petits gourmands » pour leur dévouement et professionnalisme durant toutes ces années.

La commune de Rouans souhaite que cette transition s'effectue sereinement et conserve un mode de fonctionnement du service identique à celui actuel.

Le principal changement pour les familles en cette rentrée concernera le mode de paiement des factures de la cantine.

A partir de septembre, les familles pourront être automatiquement prélevées ou régler en chèque ou en espèces (dans la limite de 300€) auprès d'un buraliste ou d'un partenaire agréé. La « Bonne Grappe » buraliste de la commune sera à même de recevoir les paiements.

La collectivité a également lancé en mai un appel d'offre afin de recruter un prestataire de restauration scolaire pour assurer la confection des repas.

L'élaboration des menus, en respect avec la loi Egalim seront travaillés lors de l'élaboration du plan alimentaire de territoire à partir de fin septembre.

Enfin, pour adapter l'organisation des services aux besoins des usagers la commune a pris la décision de créer un nouveau service municipal : « le service affaires scolaires et relations familles ».

Basée en mairie et opérationnel à partir d'octobre, la responsable de ce service encadrera les 15 agents de la restauration scolaire, de la pause méridienne et les atsems.

elle deviendra l'interlocuteur privilégié des familles et des écoles .

La commune souhaite, en avance, une excellente rentrée 2023 aux enfants, à leurs familles, aux enseignants et une intégration sereine aux 8 agents de la restauration scolaire.

Qu'est-ce que la Loi Egalim ?

Concrètement, la loi exige, suivant l'article 24 de la loi EGAlim, que les services de restauration collective comme les cantines scolaires doivent proposer pas moins de 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% produits issus de l'agriculture biologique.

Salle de raquettes

Les travaux de construction de la salle de raquettes ont débuté le 13 février 2023.

Le planning est établi sur 12 mois, soit une fin de travaux prévisionnelle en janvier 2024.

Au 15 juin 2023, l'ossature métallique est quasi terminée, et la couverture devrait être finie fin juin/ début juillet 2023.

Le bar a été détruit pour permettre la construction du club house et des vestiaires.

La salle de sport actuelle reste accessible à toutes les associations et clubs sportifs.

Pour rappel, l'entrée s'effectue par la porte sous la mezzanine.

La soirée des nouveaux arrivants

Le 22 septembre prochain, la municipalité mettra à l'honneur ses nouveaux arrivants lors d'une cérémonie d'accueil qui se tiendra à la salle des loisirs de 19h à20h.

Cette rencontre conviviale, qui se renouvellera chaque année, a pour but d'échanger avec les familles qui se sont installées sur notre territoire et de leur présenter les différents services et infrastructures de la commune. Elle permettra de faciliter leur intégration dans la vie locale et associative communale.

A l'issue de cette cérémonie, les nouveaux arrivants seront invités à assister à l'ouverture de la saison culturelle à la salle Cœur en Scène.

Pour faciliter l'organisation de cette cérémonie, nous invitons les personnes nouvellement installées entre 2020 et 2023 sur la commune à se faire connaître auprès des services de la mairie soit par téléphone au 02.40.64.24.27 ou soit par mail à accueil@rouans.fr en précisant votre nom et le nombre de participants.

Date limite d'inscription : Vendredi 15 septembre 2023

La bibliothèque municipale devient gratuite

Le conseil municipal a voté la gratuité des inscriptions à partir du 1er juillet 2023.

La bibliothèque, équipement culturel de proximité, est le premier lieu d'accès à la culture.

Instaurer la gratuité de l'inscription en bibliothèque, c'est offrir un accès simplifié, démocratique et inclusif à la lecture, à la culture, à l'éducation et l'information.

En effet, même si les tarifs actuellement appliqués sont abordables (11€ par famille, 11€ pour un adulte seul et 5€ par enfant seul.) et s'efforcent de prendre en compte le plus justement possible les différentes situations socio-économiques, ils n'en sont pas moins susceptibles de générer des situations d'exclusion et de discrimination.

A l'instar des communes voisines du territoire qui ont instauré la gratuité d'accès à leur bibliothèque, le conseil municipal, par son vote, ouvre et facilite l'accès de tou(te)s les habitant(e)s à l'information et en fait un lieu commun au service de l'intérêt de chacun.

Nous tenons à remercier et souligner l'implication, l'énergie et l'engagement sans faille des bénévoles de la bibliothèque qui jouent un rôle primordial dans le succès de ce lieu.

Départ en retraite de la secrétaire générale de mairie

Le 12 août 1992 Monique Fleury a rejoint notre collectivité forte d'une expérience de dix ans dans la fonction publique territoriale.

Agent administratif qualifié à son début de carrière, elle a, par son travail, son implication et son professionnalisme gravi tous les échelons pour atteindre le grade de secrétaire générale des services municipaux.

Durant trente et un ans de bons et loyaux services, elle a accompagné six mandatures municipales et a collaboré avec quatre maires. Sa connaissance des dossiers, la rigueur de son travail et sa disponibilité ont été une énorme chance pour les habitants de la commune et ont toujours été loués et appréciés par les élus.

Nous tenons à la remercier sincèrement pour toutes les années passées au service de la commune et nous lui témoignons toute notre reconnaissance pour ce qu'elle a apporté.

Nous lui souhaitons une joyeuse et agréable retraite.

Faites connaissance avec la nouvelle DGS

Depuis le 1er mars et après un mois de tuilage avec l'ancienne secrétaire générale de mairie Monique Fleury, la commune de Rouans a une nouvelle Directrice Générale des Services en la personne de Gwenaëlle MAINGUY GUYOT.

Gwenaëlle MAINGUY GUYOT arrive de la commune du Pellerin où elle dirigeait les services liés à l'organisation des évènements culturels, la lecture publique, la location des salles communales , la vie associative et l'entretien ménager des bâtiments communaux.

Elle décrit son nouveau rôle comme l'interface entre la prise de décision des élus et la mise en application auprès des agents des services.

« Être DGS, c'est une position d'écoute permanente. Je réponds aux attentes des élus en place tout en protégeant les agents. J'ai confiance dans les équipes qui souhaitent œuvrer au bon fonctionnement et au développement de la commune de Rouans ».

Elle aura également un rôle managérial dans une commune qui réunira bientôt plus de 30 agents répartis entre les services administratifs, les affaires scolaires, les services techniques et la Culture.

Les horaires d'été de votre mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé le samedi à partir du 10 juillet et ce jusqu'au 27 août 2023 inclus. Pour le reste de la semaine les horaires restent inchangés.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2023

14 PRÉSENTS, 8 ABSENTS DONT 7 POUVOIRS

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2022 : TRAVAUX DE SECURISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Dans un souci d'amélioration constante de la mobilité des habitants et de la sécurité routière à Rouans, la commune continue ses travaux d'aménagement et de sécurité dans le bourg de Rouans.

En parallèle des travaux liés au schéma des modes actifs, la Commune souhaite généraliser la zone 30 dans l'agglomération, la mise en place de priorités à droite, et réaliser des travaux de sécurisation sur la RD 66, entre la Cavernière et Messan. Ces aménagements permettront une réduction significative de la vitesse des véhicules et contribueront à la sécurité des cyclistes.

Pour financer ces opérations qui concourent à favoriser la mobilité, les déplacements et renforcer la sécurité routière, la commune va solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police pour l'année 2022.

Plan de financement :

DEPENSES	
RD66	
Aménagement 1 : Chicane double la Cavernière	
Terrassement / Voirie	1 860,00 €
Signalisation	2 140,00 €
Aménagement 3 : Plateau EHPAD	
Terrassement / Voirie	11 755,00 €
Signalisation	505,00 €
Aménagement 4 : Place de l'Eglise	
Signalisation	2 155,00 €
Aménagements 5 & 6 : Messan mini plateau et Résine	
Terrassement / Voirie	3 040,00 €
Signalisation	2 840,00 €
Préparation chantier / Récolement	
Installation/ Récolement	1 850,00 €
AVENUE DES ROCHES	
Signalisation	6 670,00 €
ZONE 30 - PRIORITES A DROITE	
Travaux	10 000,00 €
TOTAL	**42 815,00 €**

RECETTES EN EUROS	
Autofinancement	21 407,50 €
Amendes de police 2022	21 407,50 €
TOTAL	**42 815,00 €**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la sollicitation de la subvention au titre du produit des amendes de police pour l'année 2022.

CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ ET LA COMMUNE RELATIVE A LA REALISATION D'ETUDES CAPACITAIRES SUR GISEMENTS.

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de participation financière en vue des études capacitaires qui seront réalisées par l'Agence d'Urbanisme de Nantes sur la commune sur les sites suivants :

- Lotissement des Islets (espace public)

- EHPAD (terrain privés et communaux situés à l'arrière de l'EHPAD)

- Rue du Vieux Port (jardins privés situés entre la rue du Vieux Port et la rue de la Berthaudière)

Le paiement global de ces études capacitaires sera assuré par la Communauté d'agglomération.

Une participation de la commune est demandée selon la quote-part du nombre de sites engagés.

Proportionnellement aux trois sites engagés sur l 'année 2023 et déduction faite de la subvention versée par Pornic agglo Pays de Retz et de celle de l 'Etablissement Public Foncier 44, le reste à charge de la commune de Rouans s'élève à 2 460 €.

Le Conseil Municipal,a l'unanimité valide le projet de convention joint à la présente délibération.

AVENANT AU MARCHÉ DE LA SALLE DES RAQUETTES

Dans le projet de la construction de la salle de raquettes, le bâtiment a été conçu afin que des panneaux photovoltaïques puissent être installés sur la toiture. Il parait opportun, pour la commune, de procéder à ces travaux elle-même en vue de consommer la production d'électricité et réduire ainsi l'achat d'énergie.

A cet effet, le cabinet LE BORGNE Didier et Associés a donc établi une proposition financière pour cette mission complémentaire de maîtrise d'œuvre «Panneaux photovoltaïques» pour un montant de 5 500,00 € HT.

Par ailleurs, le délai contractuel du marché est de 36 mois, soit une fin au 19 novembre 2023. Eu égard aux missions complémentaires demandées et en particulier celle portant sur les panneaux photovoltaïques, il est opportun d'allonger ce délai de 6 mois.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'avenant au marché de la salle des raquettes joint à la présente délibération.

SIGNATURE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE ET DES CONVENTIONS DE SERVITUDES ASSOCIEES POUR L'INSTALLATION DES EOLIENNES

Considérant le projet éolien de la Société VALOREM à laquelle s'est substituée la Société ROUANS ENERGIES,ES,

Considérant les parcelles appartenant au domaine privé communal et comprises dans le périmètre du projet éolien de la société ROUANS ENERGIES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés (19 voix pour, 2 abstentions) par vote à main levée :

- Approuve les caractéristiques et conditions du bail emphytéotique et de servitudes jointes en annexe à la présente délibération ;

- Décide de conclure avec la Société ROUANS ENERGIES le bail emphytéotique et de servitudes;

- Autorise Monsieur le Maire à signer avec la Société ROUANS ENERGIES le bail emphytéotique et de servitudes ;

- Autorise Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire et à signer tous documents à intervenir pour l'exécution de la présente délibération ;

- Précise que les frais d'acte seront à la charge de la Société ROUANS ENERGIES.

Délibérations du conseil municipal

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION « GROUPE HISTORIQUE DE ROUANS »

Les aides de la commune aux associations outre la mise à disposition de locaux permanents ou ponctuels, et/ou du prêt de matériels incluent aussi l'octroi de subventions annuelles.

Ainsi, comme chaque année, les associations ont déposé un dossier de demande de subvention étudié en sous-commission « subventions ».

L'association « groupe Historique de Rouans » après dépôt de son dossier et application des critères se voit attribuer une subvention d'un montant de 150 €.

Vu l'avis favorable de la sous-commission subventions,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le montant de subvention alloué à l'association groupe historique de Rouans.

CONVENTION DE GESTION RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE CHEMERE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE (ROUTE DEPARTEMENTALE 66)

Cette convention a pour objet de définir la répartition des charges, des conditions d'entretien et de gestion des aménagements réalisés sur la RD66-Route de Chéméré du PR 13+845 au PR 14+430. Ces aménagements consistent en la réalisation de 3 plateaux surélevés, de trottoirs et de zones de stationnement. Les travaux seront réalisés conformément aux 2 plans d'aménagement et de sécurisation.

Le Département reste propriétaire de la totalité de l'emprise de la route départementale. Aussi, les ouvrages objets de la présente convention, bien que financés par la commune de Rouans, étant situés sur le domaine public routier départemental, deviendront propriété du Département de Loire Atlantique après signature d'un procès-verbal de conformité et de remise des ouvrages.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide la convention de gestion relative à l'aménagement de la route de Chéméré.

SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité entérine les propositions

6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	Propositions 2023
AMICALE LAIQUE DE ROUANS	4 500,00
APEM DE ROUANS	2 500.00
ENTENTE SPORTIVE DES MARAIS FOOTBALL	4 800,00
EXTRAVADANCE	2 750,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	460,00
WA-JUTSU CLUB	500,00
LES PETITS GOURMANDS	30 000,00
OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	3 900,00
PAZENNAISE REMPLACANTEO	240,00
RAQUETTES CLUB DE ROUANS	1 100,00
ROUANS AMITIE MADAGASCAR	710,00
ROUANS BASKET CLUB BASKET	3 500,00
SCENE ET DIAPASON	325,00
LES AMIS DU PETIT GRAIN	160,00
LES COMMERCANTS ASSOCIATION	160,00
SWIM FOR THE PLANET (TAILLANDER)	130,00
LOIRE ATLANTIQUE MOUNTAIN BOARD	400,00
CLEAN RETZ	200,00
LES OISEAUX DU PARC	1700,00

BUDGET AFFAIRES SCOLAIRES 2023

• **Fournitures scolaires :**

Ecole publique Jules Verne :

- partie fixe pour acquisition livres et fournitures pédagogiques : 3 315 €.
- fournitures scolaires : 31 € par élève et par an.

Ecole privée St Martin : 31 € par élève et par an.

• **Frais de fonctionnement à l'école privée Saint Martin :**

Il convient de dissocier l'école élémentaire de la maternelle, soit 1 434,27 € par élève et par an en maternelle et 342,33 € par élève et par an en élémentaire (selon convention).

• **Remboursement de frais de la pause méridienne pour l'école privée Saint-Martin :** prise en charge de 3h25 par jour (selon convention)

• **Cantine scolaire - Association Les Petits Gourmands :** considérant la municipalisation du service prochainement, un crédit est prévu à hauteur de 30 000 €.

Sorties pédagogiques pour les enfants des écoles publique et privée de la commune : 8,20 € par élève et par an

• **Classes transplantées pour les élèves du CM2 des écoles publique et privée de la commune :** 45 € par élève et par an

Spectacles organisés par la commission culturelle : 8,20 €/élève

Association Musique et Danse en Loire-Atlantique : adhésion : 15,24 € + 1,50 €/habitant : total de 4 662 €.

• **Projet Ecole publique Jules Verne :** 1 000 €

• **Frais de fonctionnement concernant des élèves fréquentant, par dérogation, des écoles hors commune :** provision de 2 800 €,

• **RASED :** provision de 1 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le budget 2023 des affaires scolaires

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

13 PRÉSENTS, 14 ABSENTS DONT 4 POUVOIRS

LECTURE DE LA MOTION DE SOUTIEN A YANNICK MOREZ, MAIRE DE SAINT BREVIN ET POUR DIRE STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX ELUS DE L'AMF 44

En soutien à YM, Maire de St Brévin, lecture a été faite de la motion, unanimement approuvée par l'ensemble des conseillers.

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'élu local

Considérant que l'AMF 44 a constitué une liste de personnalités aptes à assurer les fonctions de référent déontologues auprès des élus ; que cette liste peut évoluer dans le temps ;

Considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la liste de référents déontologue de l'AMF 44.

Les projets du Conseil Municipal d'Enfants

Depuis leur élection en Novembre 2022, les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont travaillé sur trois grands projets qu'ils ont choisis en début de mandat :

« Imaginer le parc de nos rêves »

Dans le cadre du projet de la salle de raquettes, le parc en face des écoles va être réaménagé. Les élèves du CME se sont impliqués dans le projet, ont réfléchi aux équipements et aux aménagements... Ils l'ont formalisé en dessin afin de le présenter à la commission «consultation citoyenne» du jeudi 29 juin. Ce projet sera transmis à leurs futurs successeurs .

« Les liens intergénérationnels »

Un projet leur tenait tout particulièrement à cœur : organiser un temps fort avec les résidents de la maison de retraite de Rouans. Après réflexion, et suite au rendez vous avec l'animatrice de l'Ehpad, il a été décidé d'organiser un après midi « jeux de société » entre les résidents, les enfants du CME ainsi que les élèves volontaires de CM2 des deux écoles. Cette rencontre a eu lieu le mardi 27 juin. Les enfants étaient très enthousiastes de partager ce moment intergénérationnel.

« Un dernier temps tous ensemble »

Le dernier projet qui a mobilisé nos jeunes élus est la traditionnelle fête des CM2 !! En effet, chaque année il est important pour eux de clôturer ces années d'école primaire par un temps fort entre eux. Celle-ci s'est déroulée à la salle des loisirs le mardi 04 juillet pour le plus grand plaisir des enfants . Ce fut encore une fois une année riche, avec des enfants motivés, forces de propositions et pleins d'enthousiasme. Nous leur souhaitons bonne continuation et nous nous préparons à accueillir le prochain groupe d'élus. Les élus du Conseil Municipal d'Enfants présenteront les bilans de leurs projets au Conseil Municipal de la rentrée en septembre.

Aménagement routier

Soucieux d'apaiser la circulation dans le bourg, dans Messan, avec un réaménagement complet de l'avenue des Roches et afin d'améliorer la sécurité de tous, le conseil municipal a décidé de passer l'intégralité des rues zone 30 et profite en même temps de revoir le schéma de circulation avec une extension du régime des priorités à droite.

Cette décision s'inscrit également dans la volonté de la municipalité de favoriser les modes de déplacement doux. Dès cette année, des chaussidoux seront aménagés sur la RD 66 du rond point des carrières au rond point point de la Chaussée le Retz. Des aménagements à Messan et à la Cavernière sont prévus afin de ralentir la vitesse des véhicules motorisés et améliorer le déplacement des piétons. L'objectif est que le cheminement des différents modes soit lisible et clair, et que la circulation reste fluide.

En zone 30, toutes les chaussées seront à double sens pour les cyclistes et les véhicules motorisés, à l'exception de l'avenue des Roches. A la demande de ses habitants, l'avenue sera en sens unique pour les véhicules et à double sens pour les vélos, des aménagements et une signalisation verticale et horizontale seront mis en place.

Nous rappelons que la limitation de vitesse à 30 km/h vise bien sûr à renforcer la sécurité routière et la cohabitation entre tous les usagers. Selon l'association Prévention routière, un piéton a en effet « 95 % de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53 % à 50 km/h et seulement 20 % à 60 km/h. » Elle participe aussi à « améliorer la qualité de vie » en permettant de réduire les rejets de gaz polluants et les nuisances sonores.

La priorité à droite est l'une des règles de base du Code de la Route (R415-5) et s'applique, le plus souvent, à l'entrée d'une rue ou d'une intersection se trouvant en agglomération. Rappelons que sans signalisation routière c'est la priorité à droite qui prime. Cette règle contribue, à la fois à l'apaisement des vitesses, à la baisse du nombre d'accidents.

Le début de ces aménagements débutera courant septembre et prioritairement sur l'avenue des roches.

Le Pôle Jeunesse

Le Pôle Jeunesse a pour ambition d'assurer un service auprès des jeunes de 11 à 25 ans sur l'ensemble du territoire et d'innover dans notre approche professionnelle en allant vers, en rencontrant les jeunes (sur l'espace public, lors d'évènements organisés par les communes ou associations...).

C'est dans cette intention, et en particulier pour les communes ne disposant pas de Maison des jeunes, que l'agglo a investi dans un VAN pour son activité auprès des jeunes du territoire.

Ce VAN se veut être un outil d'information, de prévention et d'animation auprès du public cible.

L'enjeu est donc double : assurer un service auprès des jeunes de 11 à 25 ans sur l'ensemble du territoire et innover dans notre approche professionnelle en allant vers, en rencontrant les jeunes (sur l'espace public, lors d'évènements organisés par les communes ou associations, etc..).

L'été 2023 sera une période de lancement. Un programme d' « animation jeunesse itinérante » va être mis en place et, pour l'année 2023-2024, le VAN sera customisé et permettra à l'équipe Jeunesse de développer des nouveaux projets.

Dispositif canicule 2023

Comme chaque année, la commune de Rouans se mobilise pour les personnes les plus vulnérables notamment les personnes âgées isolées particulièrement exposées aux difficultés en cas de fortes chaleurs.

Un registre d'inscription est ouvert à la mairie. Il vous permettra, en cas de déclenchement du plan canicule, d'être contacté par des personnes qui vous apporteront les conseils et l'assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative. Afin de figurer sur ce fichier, les personnes concernées sont invitées à se faire connaître à la mairie au plus vite (téléphone : 02.40.64.19.73) en communiquant leur nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne(s) de l'entourage à prévenir en cas d'urgence.

Une plaquette d'information et de conseils est également à votre disposition en mairie.

(Public concerné : les personnes résidant à leur domicile, à Rouans, de plus de 65 ans, ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, adultes handicapés)

Retour sur le forum des activités associatives et professionnelles

Le 10 juin dernier, 12 stands d'associations et de professionnels se sont tenus à votre disposition pour vous faire découvrir leurs activités, répondre à toutes vos questions et prendre vos inscriptions.

Vous étiez environ 50 personnes à vous déplacer pour les découvrir et échanger avec les bénévoles. Cette année la municipalité vous proposait également un stand avec différents documents à votre disposition (circuits de randonnée, présentation France Service...)

Merci à tous les bénévoles d'avoir répondu une nouvelle fois présents.

Commémoration du 8 mai : Mathieu Allaire nouveau porte-drapeau

La cérémonie de la commémoration du 8 mai s'est déroulée sous la présidence de Jean-Pierre Tassy. Des élus du conseil municipal d'enfants accompagnés de leurs parents étaient également présents.

Mathieu Allaire, succédant à Jean Leclève, a tenu pour la première fois sa fonction de porte-drapeau. Mathieu a rappelé qu'il est primordial à la fois d'honorer ceux qui ont combattu pour la France d'autant plus dans le contexte actuel international, mais aussi pour un devoir de mémoire, les drapeaux devant être présents lors de ces cérémonies. L'UNC-AFN accueille également trois nouveaux adhérents (Jacques Ripoche, Jean-Yves Louerat et Anthony Camus).

Garde d'animaux de compagnie

«Jacqueline Animaux Services» vous offre une solution de garde et de transport pour vos animaux de compagnie sur la commune de Rouans comme aux alentours.

Jacqueline Bouchaud dispose d'un véhicule équipé et désinfecté après chaque transport : elle peut emmener votre animal chez le vétérinaire ou le toiletteur. Les visites à domicile et les promenades canines vous permettent de gérer vos absences en toute tranquillité.

Plus d'infos au 06 67 17 59 70 ou www.janimauxservices.fr

Vous avez la parole

...Comment cela fonctionne ?

Vous êtes un particulier, un membre d'association, un professionnel... Et vous souhaitez nous faire partager vos passions, votre métier, vos engagements, un projet, etc. Ou vous tenez à nous sensibiliser sur un sujet qui vous tient à cœur.... Dans cette tribune nous vous laissons la parole. Vous pouvez nous faire parvenir votre article (une page recto max) et vos photos (1/2 max) à l'adresse : rouansinfos.vousavezlaparole@gmail.com

Si vous avez besoin de notre aide dans la rédaction de votre article, nous serons là pour vous accompagner. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Le comité de rédaction se réserve le droit de toute publication.

Concierg'en Retz

Concierg'en Retz a été créé par Charlotte ALLAIRE qui est également agent immobilier indépendante. Concierg'en Retz est un service de conciergerie à la carte et à la demande pour les propriétaires de locations de courte durée dans le Pays de Retz.

Récemment, des clients hésitaient entre vendre leur résidence secondaire ou la proposer en location de courte durée mais étaient freinés par le fait qu'ils habitent relativement loin de cette résidence et qu'ils n'étaient pas en mesure de gérer les arrivées, les départs et la logistique de la maison entre chaque location.

Ils m'ont alors demandé si, étant donné que j'habite à proximité, je pouvais leur rendre ce service de conciergerie...

J'ai finalement vendu cette maison mais l'idée a fait son chemin et j'ai créé Concierg'en Retz !

J'ai choisi de proposer ce service à la carte et à la demande car la majorité des services de conciergerie qui existent déjà (essentiellement sur la côte), proposent plutôt une offre avec des forfaits de prestations.

Or, lors d'échanges avec les propriétaires de location de courte durée sur le secteur, il s'est avéré que la plupart recherche une offre sur certaines prestations uniquement et ponctuellement quand ils ont une indisponibilité et ne peuvent pas le faire eux-mêmes.

Plus que tout je souhaite accompagner mes clients avec bienveillance et toujours avec le sourire !

Mes prestations à la carte sont : accueil des hôtes, départ des hôtes et remise en état du bien entre deux locations

Vous partez en vacances, en weekend, vous avez une indisponibilité quelconque qui ne vous permet pas de gérer vous-même sur une ou plusieurs périodes données ?

Appelez-moi au 06 51 49 76 41 !

Après une visite du logement, je propose un devis selon les prestations sollicitées.

Etat civil

Décès

Renée COAT née BROEKS	12 mars 2023	Nantes
Marie BIRAUD née CHAGNAS	26 mars 2023	Rouans
Jacky CHEVAILLIER	29 mars 2023	Nantes
Odile ALLAIN née PELTIER	08 avril 2023	Rouans
Aurélien AMBLAS	10 avril 2023	Rouans
Madeleine BETHUYS née PAPIN	12 avril 2023	Rouans
Serge CORBET	12 avril 2023	Rouans
Christophe FOURÉ	22 avril 2023	Rouans
Anna LOQUAIS née GUILLOUX	30 avril 2023	Rouans
Joseph MUSSEAU	02 mai 2023	Rouans
Marcel RABALLAND	22 mai 2023	St-Herblain
Lucienne MICHAUD née FLEURY	28 mai 2023	Rouans
Jeanine PIARD née MIGEON	28 mai 2023	Rouans
Jean THOMAS	16 juin 2023	Rouans
Alain GUILLOT	18 juin 2023	Rouans

Naissances

Malo PARAIS	17 février 2023	Nantes
Léonie BLOME	22 février 2023	Nantes
Tiago COURTIES	17 avril 2023	Saint-Herblain
Zélie DUAULT MORTIER	02 mai 2023	Nantes
Noé VAN DOOREN	10 mai 2023	Nantes

Mariages

OLLIVAUX Nicolas et LAUDRIN Manon	13 Mai 2023	36 La Castière
LEMAIRE Fanny et LEGRAND Swan	20 mai 2023	57 La Cavernière
BATARD Elodie et SAOUT Sébastien	20 mai 2023	1 Bellevue
CHEVREL Pascale et CORRAZE Benoît	27 mai 2023	1 La Roustière

Programmation de juillet, août et septembre 2023 !

La 21ème saison de Cœur en Scène aura tenu ses promesses en termes d'originalité et de créativité, d'exigence et de partages. Et de fréquentation également, avec un public venu plus nombreux que les années précédentes.

Le concert de clôture du 26 mai, Il pleut des voix, à réuni sur scène, autour du duo L'Anglais, près d'une trentaine de choristes amateurs du Pays de Retz ; un projet participatif mené tout au long de l'année en partenariat avec le Collectif Spectacles en Retz et son réseau des programmateurs.

La programmation de la saison 2023-2024 est bouclée et vous pourrez la découvrir début septembre dans vos boîtes aux lettres et les lieux publics habituels, avec la nouvelle plaquette culturelle de Rouans. Hors mis une pièce de théâtre, tous les spectacles sélectionnés, dont des créations originales, proviendront de notre région. Une part belle sera notamment consacrée aux projets musicaux, qui nous mèneront d'Afrique en Asie, en passant tout près de chez nous...

Réouverture le **vendredi 22 septembre, à 20h30** : après la présentation de la saison, place à **Monsieur & Madame** (Le Pellerin), qui nous reviennent avec une nouvelle formule de leur spectacle **Hors cadre**. Mélanie Launay et Joël Vaillant seront en effet accompagnés du pianiste Nicolas Pelletier. Pendant une heure et quart le trio dispensera au public une réalité poétisée qui ne manquera pas de faire rire, pleurer et de poser des souvenirs pour offrir un présent décalé, sincère et libre. Comme chaque année, la soirée est gratuite et tout public. Pensez tout de même à réserver vos places, pour plus de tranquillité.

Le jeudi 12 octobre, 20h30, la compagnie La lionne à plumes (Nantes) investira notre scène pour sa pièce de théâtre documentaire **Fallopes**, un récit de femmes qui ont lutté pour les droits à la contraception et à l'avortement. Un récit réalisé à partir de témoignages, ceux de Mamico, Joëlle, Annie, Vonvon, Dominique, Jeanne et bien d'autres... Des femmes aujourd'hui âgées de 67 à 89 ans. De leurs histoires individuelles, elles nous entraînent à travers la grande histoire pour le droit des femmes à disposer de leurs corps. Entre passé et présent, nous suivrons la vie de Colette (née en 1953) dans sa quête de liberté, tout en découvrant la vie de Lila, sa petite fille, une trentenaire joyeuse et émancipée dans la France d'aujourd'hui. De 7 à 14 €, un spectacle à partir de 13 ans.

La salle de spectacle municipale ouvrira ses portes aux artistes avant la fin de l'été, pour trois résidences de création : les groupes Lovana (à découvrir le 24 novembre), Malween et Monsieur & Madame (voir ci-dessus).

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver à Cœur en Scène, le service culturel est à votre écoute au 02 40 64 18 32 ou par mail à l'adresse spectacles@rouans.fr. Suivez notre actualité sur la page Facebook Cœur en scène Rouans et sur le site internet municipal rouans.fr

Bibliothèque de Rouans

Vous avez dit vacances ? Et oui, les voilà, ...enfin! diront certains.

Votre bibliothèque se met donc en mode été, avec quelques modifications de fonctionnement, effectives à partir du 8 juillet : suspension des permanences le vendredi (elles reprendront le 8 septembre), et fermeture de la bibliothèque du 1er au 15 août inclus. Pendant tout l'été, chaque lecteur peut emprunter 10 livres (au lieu de 6 habituellement).
Tous les bénévoles ont œuvré pour que la centaine d'ouvrages de notre dernière commande vous soit disponible avant les vacances. Comme toujours, il y en a pour tous; pour les adultes : romans, science fiction, policiers, BD. Au rayon jeunesse : albums, romans, BD, et mangas bien sûr ! Vous retrouverez des «têtes d'affiches» : Daniel Pennac, Mélissa Da Costa, Fred Vargas, E. Emmanuel Schmitt..., parce qu'on aime lire le dernier ouvrage de ces auteurs qui nous ont déjà tant régalés, mais aussi des auteurs moins connus, pour le plaisir de la découverte ; connaissez-vous Adeline Dieudonné, Javier Castillo, Mona Cholet, Jean-Jacques Murphy,... ? Notre souhait : que vos lectures de l'été vous ravissent !
Avant de partir, venez donc à la bibliothèque faire le plein de livres, vous pourrez aussi découvrir notre animation à l'occasion de la fête du cinéma (du 2 au 5 juillet), et ....le livre mystère....

« Un livre peut changer une vie, et dire qu'il n'y a aucune mise en garde d'inscrite sur la couverture ! »
(Sylvain Tesson)

Bibliothèque de Rouans : 18 rue du Vieux Port Tél 02.40.64.28.42 - Permanences : mercredi 16h/18h vendredi 16h30/18h - dimanche 10h30/12h - Mail: bibliothequerouans@gmail.com - Facebook : Bibliothèque Rouans Site Internet: bibliotheque-rouans.fr

Parentop, les bénévoles de l'association

L'association PARENTOP est une association de loi 1901, le siège social est fixé à ROUANS (44).

La dénomination se réfère à la relation entre les parents et leurs enfants pour favoriser des relations apaisées.

PARENTOP est une association de création de supports de communication autour de l'être humain afin d'aider les parents et leurs enfants à se sentir bien en famille et en société.

Elle promeut des actions en faveur de l'épanouissement et le bien-être de l'adulte et l'enfant via des animations, conférences, interventions, festivals, activités et tous autres modes de promotion d'une éducation ludique et d'un développement personnel.

Facebook : PARENTOP ou https://www.facebook.com/profile.php?id=100063531792747

PORTES OUVERTES : le samedi 9 septembre de 9h à 12h

Nos évènements : 1 atelier 1 mercredi / mois tout au long de l'année scolaire, de 9h à 11h50. Le programme sera bientôt défini.

Olivia DESCAMPS – Présidente de l'association
Praticienne en hypnothérapie

parentop44@yahoo.com

Je mène des projets autour de la parentalité depuis 4ans, notamment la prévention de l'épuisement et l'apaisement au sein de la famille. J'accompagne les parents grâce à l'hypnothérapie depuis 3 ans

Karyn SEILLE – Co-Présidente de l'association
Thérapeute – Sophrologue - Praticienne en EFT

karyn.seille@gmail.com

Thérapeute depuis plus de 15 ans, j'accompagne les enfants et les adultes.

Je vous aide à identifier, à lever et à vous libérer de vos blocages émotionnels et de vos peurs, qui vous empêchent d'être pleinement vous-même et ainsi d'avoir la vie désirée.

Mon accompagnement thérapeutique est toujours personnalisé parce que vous êtes UNIQUE !

Adultes & enfants - En présentiel ou en visio

Virginie ENSELME
Sophrologue
Praticienne en Amma assis

Tél : 06 88 22 30 60

Soignante depuis plus de 15 ans et Sophrologue, je suis formée également et certifiée à la pratique du Amma assis.

Mon travail consiste à vous accompagner dans la maîtrise d'outils utiles à votre propre chemin, avec vos particularités et en toute confidentialité.

Rouans Amitié Madagascar

Rouans Amitié Madagascar est toujours aussi impliquée dans la construction des écoles à Madagascar.

Cette année nous fêtons nos 40 ans d'existence.

Le samedi 25 novembre, aura lieu notre repas expo vente habituel. À partir de 14 heures, exposition et vente d'art malgache. Objets en cornes de zébu, pierres précieuses, bijoux, sculptures en bois de rose ou bois sacré, miniatures en métal de récupération etc...

À partir de 19h30, apéritif et repas rougail de saucisses. Tarif du repas : 20€. Diffusion de diapos sur Madagascar et nos actions en continu. La recette sera dédiée à l'agrandissement d'une école. Nous espérons votre présence.

Les P'tites Fripouilles

Départ et renouvellement de Bureau

Suite au départ de notre président, nous tenions à remercier sincèrement M. Février Sébastien, pour son implication et son engagement depuis 2014 au sein du conseil d'administration dont 8 ans à titre de président. Il a su encourager la participation de chacun et donner valeur aux positions de chaque personne tout en sachant utiliser les forces de chacun.

Suite à L'assemblée Générale qui a eu lieu le vendredi 2 juin, nous accueillons Mme Alexandra CAMUS Présidente, Mr David JOUSSET Vice-président, Mme Melissandre VIORNEY Secrétaire, Monsieur Quentin Bobinet Trésorier, mais aussi des nouveaux membres dans notre association.

Ces parents bénévoles ont accepté de s'investir dans notre établissement afin de continuer le travail permettant à notre association de rester active et associative.

Les vacances d'été

Les vacances d'été approchent à grand pas et cette année encore vous trouverez un grand choix d'activités (sportives, culturelles, manuelles ...), des sorties à la journée ou à la demi journée mais également des intervenants nature.

L'accueil de loisirs a des valeurs orientées vers le libre choix de l'activité, permettant ainsi l'estime de soi, l'autonomie et la valorisation de l'enfant. Communication, entraide, ouverture sur l'extérieur sont au centre de notre travail au quotidien, avec une équipe d'animateurs investie à l'écoute des enfants et des parents. Nous souhaitons que tous les enfants passent de jolies vacances et gardent de merveilleux souvenirs.

Les dossiers d'inscription pour l'année 2023/2024 sont en lien sur notre site Fripouillesrouans.unblog.fr

Plaisir de la Danse

Plaisir de la Danse avec orchestre JMarc propose les troisièmes vendredi de chaque mois un après-midi dansant Salle des Loisirs a Rouans de 14h30 a 19 h30. Pas d'activité Juillet et Août.

Prochaine date le 15 septembre 2023.

Tout se passe avec une très bonne ambiance. Au plaisir de se retrouver.

Contact 06 18 13 32 64

Oiseaux Du Parc

Cette année encore les Oiseaux du Parc sont prêts à mettre le feu.

Alors si tu as 14 ans ou plus, que tu souhaites t'investir à ton rythme dans une association culturelle, on te donne rendez-vous pour notre journée détente annuelle. Cette journée a pour but d'annoncer la rentrée de l'association et d'intégrer les nouveaux arrivants dans une ambiance festive. Elle aura lieu le 27 août 2023, rendez-vous à la maison des associations de Rouans. N'hésite pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux : Facebook (les oiseaux du parc – Rouans) et Instagram (odprouans) afin d'avoir plus d'informations sur l'organisation de cette journée. Si tu n'es pas disponible, rejoins nous le vendredi 1er septembre à 19h30 à la maison des associations pour la première réunion de préparation du spectacle.

Extravadance

Extravadance a été ravie de proposer son spectacle annuel sur le thème de l'art sous toutes ses formes.

Nous remercions les danseurs pour leurs investissements. La saison reprend le lundi 18 septembre. Inscription encore possible par mail à extravadance44@gmail.com

Renseignements par téléphone au 06 98 95 98 47

Mountainboard

L'association Loire Atlantique Mountainboard propose tout l'été des initiations de skate tout terrain ouvertes aux particuliers et aux groupes.

Réservation en ligne sur le site la-mountainboardpark.fr à partir de fin juin pour passer une partie de votre journée dans un petit écrin de nature.

A partir de 6 ans - planche et protections fournies.

L'Atelier Music'AL porté par l'Amicale Laïque propose de l'éveil musical, des cours de «premières notes» (initiation aux pratiques instrumentales), des cours de piano et de guitare, et des ateliers (groupe multi-instruments et chant). Ces activités encadrées par des professeurs diplômés se déroulent dans la maison des associations de notre commune.

Un aménagement récent des locaux permet à l'association de proposer des cours de batterie à partir de septembre 2023.

Vous avez plus de 8 ans et moins de 99 ans ? Vous êtes intéressés ? C'est le moment ! Dépêchez-vous de vous préinscrire par mail à musique@al-rouans.fr

Agenda 2023 des événements

- 2 au 5 juillet : **Animation fête du cinéma (Bibliothèque)**
- 6 août : **Vide grenier (ESM)**
- 27 août : **Journée détente (ODP)**
- 09 septembre : **Portes ouvertes (Parentop)**
- 15 septembre : **Après-midi dansant (Plaisir de la Danse)**
- 22 septembre : **Ouverture saison Culturelle**
- 22 septembre : **Cérémonie des nouveaux arrivants**

Infos scolaires

Les projets fleurissent à l'école Jules Verne !

Tous les élèves de cycle 1, de la petite à la grande section, participent à des ateliers de danse africaine avec l'intervenante Evelyne Mambo. Ils ont eu la chance d'aller voir leur intervenante en concert avec son groupe «Djusu» à la salle cœur en scène, où ils montreront ce qu'ils ont appris, le matin de la fête de l'école le 24 juin.

Les CE1 découvrent Londres à travers notamment la construction de maquettes. Avec les CP ils s'apprêtent à vivre une journée poney à la ferme des Planchettes.

Les CE2 finissent un beau tour du monde avec une quarantaine de cartes postales reçues de tous les continents.

Une comédienne de la compagnie « La fabrique à impros » est venue initier les CE2 – CM1 au théâtre d'improvisation tous les vendredis depuis le mois de mars. L'occasion pour eux de travailler le langage, d'explorer le pouvoir expressif de la voix et du corps et de développer leur créativité.

Le mot de l'autre liste

En vacances avant l'heure

Pause estivale, après une année scolaire malheureusement bien morne sur le plan de la vie municipale.

En plus de regretter le manque de travail et de réflexion, nous observons la désaffection des élus de la majorité lors du peu de réunions qui ont encore lieu, y compris des adjoints. Dernière en date, nous étions 11 élus sur 23. Nous 4 sur 5. La majorité 7 sur 18...

Pour notre part, nous signalons inlassablement :

- La saleté du bourg (entre autres devant l'espace santé, la bibliothèque). Devant notre insistance, cela a été nettoyé en juin. Pourquoi pas plus tôt malgré les relances ? Nous n'en avons aucune idée puisque cela ne fait l'objet d'aucun temps de travail.
- Le nouveau site internet, qui était une des priorités de l'équipe de Jacques Ripoche, a été mis en place en janvier 2023 et a coûté 9561,60 € TTC. 5 mois plus tard aucun bilan n'a été fait : le travail du prestataire correspond-il aux attentes ? Est-il au moins complet et à jour ? Nous avons pour notre part signalé plusieurs erreurs et à l'heure où nous écrivons ces lignes, elles n'ont toujours pas été corrigées...
- Le manque d'ombre et de fraîcheur dans la cour de l'école Jules Verne. Lors des chaudes journées de juin, des enfants ont déjà dû rester à l'intérieur. Le remède est simple et consensuel : il faut végétaliser. Cela est actuellement mis en œuvre un peu partout ailleurs. À Rouans, tout le monde (enseignants, parents, APE) est a priori prêt à se mettre autour de la table. On attend quoi ?!

Vous pouvez nous faire connaître votre point de vue via l'adresse rouans.oppo@retzien.fr, ou venir nous voir lors de notre prochaine permanence le 1er septembre à 18h Maison des associations.

Agnès Barbeau, Yves Lambourg, Jacky Foucher, Karine Loyer, Yolaine Talhouarne.

La navette estivale reprend la route tout l'été

Du 1er juillet au 31 août 2023, la navette estivale fait son retour et reprend la route pour vous emmener au plus près des plages du territoire ! C'est votre Agglo qui assure ce service de transport, qui compte six circuits.

La mobilité est une des priorités de Pornic agglo Pays de Retz. C'est dans ce cadre que votre Agglo a décidé de renouveler la navette estivale pour cet été 2023. L'objectif: donner à tous la possibilité de se déplacer facilement, sans recourir à son véhicule de manière systématique. Ici, il s'agit de donner un accès au littoral et aux plages de notre territoire. Service de transport gratuit, la navette estivale est accessible 7 j/7.

Un service qui vient compléter l'offre de transports en communs Aléop. Comme l'été dernier, ces navettes couvriront l'ensemble des six communes du littoral.

Constituée d'une flotte de six véhicules, la navette estivale traverse 81 arrêts. Durant l'été 2022, ce sont plus de 70 000 voyageurs qui ont emprunté le navette, contre près de 45 000 en 2021 (avec deux circuits de moins). Une opération qui représente un coût de 290 000 € de budget pour votre Agglo.

Tous les renseignements sur le site www.pornicagglo.fr

Subvention pour l'achat d'un composteur individuel 2023

Pornic Agglo Pays de Retz subventionne à hauteur de 40€ l'achat de votre composteur.

Pour cela, rien de plus simple. Si vous habitez le territoire et que vous utilisez ce composteur pour votre domicile, l'Agglo vous donne un coup de pouce financier, en remboursant une partie de votre achat, sous condition de justificatif. De votre côté, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site www.pornicagglo.fr

Remarques :

- Une seule subvention par foyer et par adresse,

- Si le prix du composteur est inférieur à 40€, l'aide est plafonnée à sa valeur d'achat,

- L'attribution de l'aide se fait dans la limite du budget disponible,

- Aucune nouvelle demande ne pourra être effectuée avant un délai de 7 ans après la 1ère demande.

Déclarations préalables

Christophe et Frédérique FOURNIER & Pierrette CHEVALIER – 5 b, les Ptes Rivières ROUANS - Changement de destination d'une pièce habitable en local professionnel- 5 b, les Ptes Rivières

OPEN ENERGIE – 2, allée des Imprimeurs –SAINT LAURENT DU VAR (06700)
Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture habitation – 3, l'Ilette

Valérie LAMBERT – 21, la Castière – 44640 ROUANS
Ravalement de façades – 21, la Castière

Laurent GUILBAUD – 31, route de Sainte Pazanne – ROUANS
Véranda – 31, route de Sainte Pazanne

SARL CASA DELUXE – 29 ter, rue de la Maladrie –VERTOU (44120)
Division parcellaire en vue de construire – 8, les Grandes Rivières

Jean Pierre MOREAU – 3, rue de la Pie – Launay – ROUANS
Clôture – 3, rue de la Pie – Launay

Ludovic HAMON – 34, la Raffinière – ROUANS
Clôture – 49, la Raffinière

Erwan MOALIC – 27, l'Hommeau – ROUANS
Clôture – 27, l'Hommeau

Stéphanie COUTEAU – 5, route du Petit Bois – la Tindière – ROUANS
Modification aspect extérieur (changement menuiseries – remplacement porte garage par porte fenêtre – pose de fenêtres de toit) – 5, route du Petit Bois, La Tindière

Jean Luc SAUVAGET – 5, la Basse Ville – ROUANS
Clôture – 5, la Basse Ville

Sacha MAILLARD – 27, la Cavernière – ROUANS
Piscine – 27, la Cavernière

Aline COUTURIER – 46, rue de la Pie – Launay – ROUANS
Bureau – 46, rue de la Pie – Launay

Suzanne et Pierre BOUTIN – 5, place de l'Eglise – ROUANS
Pergola bioclimatique – 5, place de l'Eglise

Ambre RIVET – 7 bis, rue de l'Ilette – SAINTE PAZANNE (44680)
Abri de jardin – 4, chemin des Moulins

ENEDIS ANJOU – 2, rue de la Conraie – ORVAULT (44702)
Implantation poste ERDF – 1, Chatton

Groupe Transition Energie – Agence Solution Climat – 27, av. Alphand –ST MANDE (94160)
Pose panneaux photovoltaïque sur toiture habitation – 46, Messan

Mickaël PRAIN – 1, la Raffinière – ROUANS
Clôture – 1, la Raffinière

Rémi GOURDON – 23, rue Joseph Nau – ROUANS
Clôture – 23, rue Joseph Nau

Gérard et Marie-Laure CHARRIER – 2, Bellevue – ROUANS
Clôture – 2, Bellevue

Romain LOUVEL – 10, rue du Bourg aux Moines – PORNIC (44210)
Réfection toiture et pose de fenêtres de toit – 33 bis, Messan

Green Solution Energie – 155, rue du Docteur Bauer – SAINT OUEN (93400)
Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture dépendance – 18, la Cavernière

Dominique LEDO – 25, l'Hommeau – ROUANS
Clôture – 25, l'Hommeau

Marie-Renée MASSON – 24, rue des Cités – VILLENEUVE-EN-RETZ (44580)
Modification façades (ouvertures pvc – pose de volets roulants) – 9, avenue des Sports

Mikaël PINARD – 55, Messan – ROUANS
Préau – 55, Messan

Permis de construire

GAEC de la Rochelle - 4, la Rochelle – ROUANS
Réfection toiture d'une stabulation et extension – 4, la Rochelle

Reynald BELLOIR – 2, place de la Pompe – PORT SAINT PÈRE (44710)
Maison individuelle – 26, rue des Coteaux

Christopher MUSSET – 33, route de Sainte Pazanne – ROUANS
Cabanon avec auvent – 33, route de Sainte Pazanne

Franck RESTOIN – 26, les Grandes Rivières – ROUANS
Maison individuelle (après démolition habitation actuelle) – 30, les Grandes Rivières

Denis ONILLON – 5, rue des Virants – Launay – ROUANS
Deux préaux – 5, rue des Virants - Launay

Vincent et Kathy CHAUVET – 4, route de la Castière – ROUANS
Extension habitation – 4, route de la Castière

Yvonnick PALAS – 10, Messan – ROUANS
Cabanon de jardin avec terrasse – 10, Messan

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police, ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ** (Gendarmeries de Ste Pazanne ou de Machecoul).

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie ou au commissariat. www .service-public.fr/particuliers/vosdroits

A savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu de vos vacances. prévenez le commissariat ou la gendarmerie.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs

Rouans infos pratiques

Urgences

• Secours

Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Défibrillateurs : 1 Salle omnisports Rue Joseph Nau,
1 Espace Santé Place de l'Eglise

• Santé

Médecin : 15 en semaine à partir de 20h,
le samedi à partir de 12h et le dimanche 8h au CAPS de Pornic
Pharmacie : 3237
Anti poison Rennes : 2, rue Henri-Le-Guilloux
Hôpital Pontchaillou - 35000 Rennes - 02 99 59 22 22
Angers C.H.U : 4, rue Larrey - 49100 Angers - 02 41 48 21 21
CHU Nantes : 1 Place Alexis-Ricordeau - 44093 Nantes - 02 40 08 33 33
SOS Femmes : 3919 ou solidarité femmes
23 Rue Jeanne d'Arc - 44000 Nantes - 02 40 12 12 40
Urgence Mamans :
6 Rue Hippolyte Durand Gasselin - 44000 Nantes - 02 40 73 90 30
Enfance maltraitée : numéro unique le 119
Amitié : Rue Villebois Mareuil - 44200 Nantes - 02 40 04 04 04

• Dépannage

Eau/SAUR : Secteur Pays de Retz
Dépannage 02 44 68 20 00 et Urgence 02 44 68 20 09
Gaz GRDF Urgence : 0800 473 333
(numéro vert gratuit d'un poste fixe) ou Info Coupure sur
https://www.grdf.fr/particuliers/que-faire-coupure-gaz-logement
ENEDIS : 09 72 67 50 44 ou www.electricite.net/enedis

• Animaux

Association Apiculteurs Rouans : 0 666 055 454
SOS Essaim Abeilles : 06 50 04 25 08
Unapla : UNion des APiculteurs de Loire Atlantique
Société Protectrice des Animaux (SPA) :
Le Brandais - 44210 Clion sur Mer - 02 40 21 75 92
ou http://clionsurmer.spa.asso.fr/

Transports

• Tout public

ALEOP/LILA Service abonnements : 02 28 20 65 44 (le lundi de 13h30 à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de13h30 à 16h30)
Retz Chauffeur : www.retzchauffeurs.fr ou 07 82 57 71 69

• Scolaires

Pour les écoles primaires et les collèges du Pellerin
et de Ste Pazanne : 02 28 25 03 60
Inscription sur le site :
https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr
Pour les lycées de Machecoul et de Bouaye - 02 40 02 32 62
inscription sur le site :
https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr

Rouans info
Votre commune au cœur de Retz

Enfance et jeunesse

• Petite enfance

RAM (Relais Assistante Maternelle) : Pour connaître,
choisir et contacter les assistantes maternelles du secteur :
www.loire-atlantique.fr

• Enfance

Ecole publique Jules Verne : Rue du Chêne Rond - 02 40 64 24 57
Ecole privée Saint Martin : Rte de Sainte Pazanne - 02 40 64 25 00
Restaurant scolaire Association « Les petits gourmands » :
02 40 64 24 87
Accueil périscolaire et accueil de loisirs Association
« Les Petites Fripouilles » Rue Joseph Nau - 02 40 64 22 06

• Jeunesse

Point Information Jeunesse (PIJ) Pornic :
02 40 02 62 92 ou pij@pornicagglo.fr -
Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz :
60-64 imp. du Vigneau - BP21 44680 Sainte-Pazanne (proche de la gare)
CIO : 2 rue Victor Fortun - 44400 Rezé 02 40 13 11 00
http://passerelle.ac-nantes.fr/cio-reze/ ou cio.reze@ac-nantes.fr

Personnes âgées

EHPAD Résidence La Providence : 17, route de Chémeré
44640 ROUANS Tél : 02 40 64 23 23 - secretariat@laprovidence44.fr
Vous envisagez une démarche d'entrée à la Résidence
La Providence, contactez l'établissement afin de solliciter un
dossier d'inscription et obtenir les renseignements souhaités.
CLIC Pornic : 2 rue du Docteur Ange Guépin - 44215 Pornic
08 00 30 77 12 - clic@pornicagglo.fr
La maison des aidants : 2, rue de Courson - 44 000 Nantes
02 51 89 17 60 ou http://www.aidants.fr

Services

• La Poste

Place de la Poste - 44640 Rouans - Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi : 9h30-12h - Levée du courrier : 9h00

• Déchetteries

Launay : à Rouans - 02 40 64 19 84
Particuliers uniquement Lundi : 9h-12h/15h-18h
Mercredi : 14h-18h et Samedi : 9h-12h/14h-18h
Pont Béranger : à Saint Hilaire de Chaléons 02 40 02 60 50
Lundi : 9h-12h/14h-18h et Mercredi : 9h-12h/14h-18h
Jeudi 9h-12h/14h-18h et Vendredi : 10h-12h/14h-17h*
Samedi : 9h-12h/14h-18h*
*Créneaux horaires interdits aux dépôts des professionnels
Attention : la déchetterie est fermée les jours fériés
Borne de recharge électrique : SYDEGO 2 route de Ste Pazanne
sur le parking (1 prise secteur EU classique en 230V 16A
disponible gratuitement)

• Culte

Église St Martin : place de l'église - 44640 Rouans
Maison Paroissiale Église catholique :
rue du Chêne Rond - 44640 Rouans 02 40 64 28 04

• Correspondants de presse

Ouest France : Patrice Monnerie
02 40 64 22 85 - monnerie.infos@orange.fr
Courrier du Pays de Retz et Presse Océan : Aurélie Benoit
06 63 37 07 20 - aurelbenoit@icloud.com